

## MISE AU CONCOURS

L'Administration cantonale met au concours le poste suivant,  
suite à la démission du titulaire :

# **Chef/fe de l'Office des sanctions et des mesures d'accompagnement**

**auprès du Service de l'application des peines et mesures à Sion**

### Vos tâches

■ Diriger l'Office d'exécution des sanctions et des mesures d'accompagnement ■ Assurer, dans le respect des bases légales, l'exécution de l'ensemble des condamnations judiciaires valaisannes ■ Définir les procédures et directives dans le domaine de l'exécution des sanctions pénales ■ Collaborer étroitement avec les milieux judiciaires, les autorités de placement des autres cantons, les établissements et tout autre intervenant externe ■ Assurer la coordination ainsi que la représentation auprès des instances suisses de l'exécution des peines ■ Rédiger des décisions ■ Garantir un soutien juridique à la direction du Service dans le domaine de l'exécution des peines et des mesures et dans tout autre domaine juridique

### Votre profil

■ Formation juridique universitaire complète ou formation jugée équivalente ■ Doctorat en droit ou brevet d'avocat seraient un atout ■ Spécialisation en criminologie ou pratique de plusieurs années dans le domaine pénal souhaitée ■ Connaissance des domaines pénitentiaire et psychiatrique ■ Excellent sens relationnel et personnalité affirmée ■ Excellentes capacités de décisions, de négociation et de communication ■ Aptitudes à gérer, coordonner et collaborer ■ Sens de l'organisation et du management privilégiant la notion de service public ■ Esprit d'analyse et de synthèse ■ Capacités de planification et d'anticipation avérées ■ Aisance rédactionnelle ■ Bonnes connaissances des outils informatiques (MS-Office) ■ Grande capacité de travail et de résistance au stress

### Langue maternelle

Française ou allemande, avec de très bonnes connaissances de la 2ème langue officielle

### Entrée en fonction

1<sup>er</sup> janvier 2015 ou à convenir

### Cahier des charges et traitement

Le Chef du Service de l'application des peines et mesures (tél. 027 606 51 57) ou le Service des ressources humaines (tél. 027 606 27 50) donneront, sur demande, les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de diplômes et certificats, d'une photo, et des extraits du casier judiciaire et de l'office des poursuites, devront être adressés au Service des ressources humaines, Planta 3, 1950 Sion jusqu'au **10 octobre 2014** (date du timbre postal).

**Service des  
ressources humaines**